

La Municipalité de Saint-Apollinaire

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) GOS 2E0 Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152 www.st-apollinaire.com

AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

POUR LE RÈGLEMENT N° 915-2021

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 13 septembre 2021, le conseil a adopté le projet de règlement :

N° 915-2021 intitulé : Règlement modifiant le Règlement numéro 594-2007 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de modifier l'annexe 2.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peut être consulté au bureau municipal, 11, rue Industrielle, pendant les heures d'ouverture du bureau, du lundi au vendredi.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le **29 septembre 2021**, à 19 h, à la salle du conseil, 94, rue Principale. L'objet de cette rencontre est d'expliquer le projet de règlement, les conséquences de son adoption, les dispositions susceptibles d'approbation référendaire et les modalités d'exercice de ce droit.

Les personnes et organismes intéressés qui désirent s'exprimer sur le projet de règlement seront entendus à cette consultation.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 septembre 2021.

Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la Municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié, le 20 septembre, l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, soit au bureau municipal et sur le site internet de la Municipalité.

Donné à Saint-Apollinaire le 20 septembre 2021.

Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!